

Parlons-en...

Le journal communal d'Engis

n° 4

JANVIER, FÉVRIER, MARS 2026



Fonds Social Chauffage



FRELONS ASIATIQUES



FRELONS EUROPÉENS



ENGIS

Table des matières

02	Table des matières
03	Le mot du Bourgmestre
04	Les voeux du Collège
05	Nouveau à Engis : CCCA & CCCBEA
06	Police locale
07	Informations utiles
08	Centre culturel d'Engis
09	CPAS : Fonds Social Chauffage
10	ADL : nouvelles activités / divers
11	ADL : évènements passés
12	Cadre de vie : magasins Terre / Renov'Energie
13	Vie locale
14	Bibliothèque & ATL
15	Agenda culturel
16	État civil



Le mot du Bourgmestre

■ Là où nos coeurs réchauffent l'hiver,
naît l'espoir d'une nouvelle année !



J'ai le sentiment que chaque fenêtre de mon calendrier de l'Avent s'est ouverte comme un souffle nouveau, révélant, jour après jour, un projet différent tel un rappel discret qu'il existe un « avant », un « présent », et déjà des horizons en préparation, prêts à nous guider toujours plus en avant.

Une année s'est écoulée depuis que nous avons reçu la responsabilité de notre commune. Il me serait impossible, en quelques lignes, de rendre hommage à l'immense travail accompli sans relâche par ce nouveau Collège.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement, la compétence et la constance des collaborateurs qui œuvrent, avec dévouement, au sein des différents services de notre Administration et du CPAS.

Je repense avec gratitude à nos nombreux **instants** partagés que ce soit :

- Sur le pont d'Engis baigné de lumière
- Au pied de la falaise où résonnait la magie d'une soirée cinéma
- Aux Tchaornis dans cet espace de la Maison Mouton
- Lors des fêtes du 21 juillet au centre d'Hermalle
- Au Village de Noël illuminant dans une féerie, le centre d'Engis

Ainsi qu'à chacun de nos rassemblements qui, autour de diverses thématiques, tissait les fils d'une communauté vivante et soudée.

J'ose espérer que les fêtes de fin d'année vous ont offert douceur et réconfort afin de permettre la transition vers un nouveau cycle.

Qu'elles vous ont permis d'aborder cette nouvelle année avec un enthousiasme renouvelé, un élan d'espoir, et la conviction profonde que, ensemble, nous continuerons d'avancer.

2025 s'achève laissant place à 2026, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères.

Engis avance ensemble, en confiance, en cohésion avec chacune et chacun d'entre-vous.

Votre Bourgmestre,
Marc Voué.

Vie Potitique

■ Les voeux du Collège

En cette année naissante, le Collège formule à toutes et tous ses voeux d'espoir et de renouveau !



Que la douceur et la chaleur des fêtes puissent perdurer tout au long de cette année nouvelle.

Ensemble, et de tout coeur, nous vous souhaitons de rayonner à chaque instant dans tous vos projets.

Nouveau à Engis !



■ Les aînés, nous sommes là pour vous !

Nous sommes fiers de vous présenter le premier **Conseil Consultatif Communal des Aînés d'Engis**, réuni pour la première fois ce 25/11, et déjà porteur d'idées pour embellir le quotidien des aînés engissois.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) :

- Représente les seniors de la commune
- Fait remonter vos idées et besoins
- Met en réflexion des projets bénéfiques au quotidien
- Lutte contre l'isolement
- Facilite l'accès à l'information
- Prépare des actions et initiatives pour les aînés



Vous souhaitez être prévenus de nos futurs projets et actions ?

- Christine Oversteyns – Échevine des Seniors & Présidente du CCCA
0495/188.752
- Bernadette Duchesne – Secrétaire du CCCA
0468/36.97.70

■ Le bien-être animal à Engis, ça compte !

Après les aînés, c'est désormais le bien-être animal qui s'organise à Engis. Le nouveau **Conseil Consultatif Communal du Bien-Être Animal**, réuni pour la première fois ce 24/11, œuvre déjà à réfléchir et proposer des pistes d'amélioration pour la condition animale dans notre commune.

Le Conseil Consultatif Communal du Bien-Etre Animal (CCCBEA) :

- Réfléchit aux questions liées au bien-être animal
- Propose des pistes et actions d'amélioration
- Sensibilise au respect et à la protection animale
- Accompagnera des initiatives futures en collaboration avec la commune



■ Quelle différence entre les agents constatateurs, les fonctionnaires sanctionneurs et les agents de quartiers ?

- **Agents constatateurs communaux** : ils sont compétents en matière d'environnement, de bien-être animal, d'arrêt et de stationnement et de voirie. Ils régissent des lois inscrites dans le Règlement Général de Police (excepté les infractions mixtes),

(Contact : Monsieur Bourguignon et Madame Graindorge - police.administrative@engis.be - 04/259.82.49)

- **Fonctionnaire sanctionneur** : il est désigné par le Conseil communal mais est une fonctionnaire provincial. Il est compétent concernant toutes les infractions administratives sauf pour les infractions pénales.

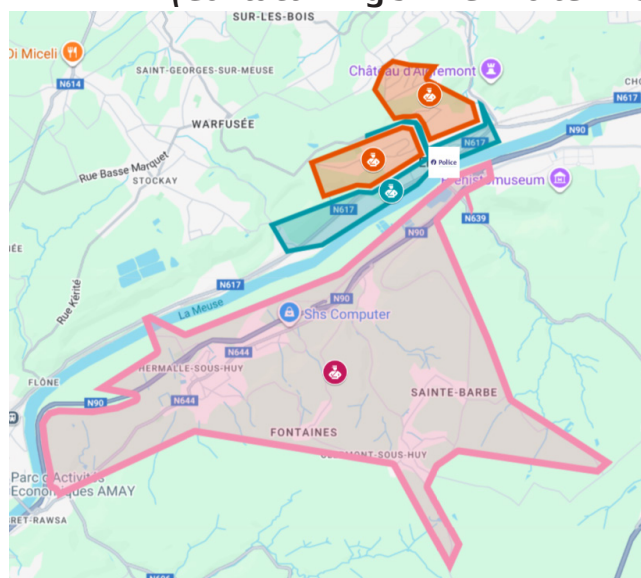
(Contact : sanctionneur.greffe@provincedeliege.be - 04/279.32.21)

- **Les agents de quartiers de la Zone de Police** : les missions d'un agent de quartier incluent la gestion de la sécurité et de la tranquillité publique, la médiation des conflits de voisinage, et le contact direct avec la population pour gérer les demandes et les problèmes locaux. Il exécute également des enquêtes administratives ou judiciaires, surveille l'état des voiries et des équipements publics, et participe à des événements locaux.

(Contact : Engis-Centre : Inspecteur Andries - 0499/19.88.08)

(Contact : Engis Rive Gauche : Inspectrice Gustin - 0499/19.88.07)

(Contact : Engis Rive Droite : Inspectrice Degrange - 0499/19.88.18)



Légende de la carte des agents de quartiers :

- **En rose** : Engis Rive Droite : Inspecteur Degrange

- **En bleu** : Engis Centre : Inspecteur Andries

- **En orange** : Engis Rive Gauche : Inspecteur Gustin



Palifor Logistics SA

Membre du Groupe Magetra

Transport & Logistique

www.magetra.com

Rue de Chaumont 4 C – B-4480 Hermalle-sous-Huy

■ Lutte contre le frelon asiatique : comment agir ?

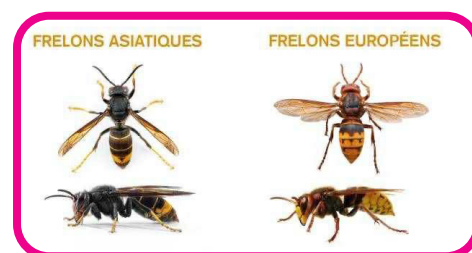
Le frelon asiatique continue de gagner du terrain en Wallonie et représente une menace pour la biodiversité locale, en particulier pour les abeilles. À Engis, la Commune poursuit activement la lutte contre cette espèce invasive afin de protéger l'environnement et la sécurité des citoyens. Nous sommes conscients qu'en cette période hivernale les nids sont vides, que le travail important a été réalisé en automne puisqu'une quinzaine de nids a été détruite. Plus tard dans l'année, des pièges avec système de caution seront distribués.

Que faire si vous repérez un nid ?

Si vous pensez avoir identifié un nid de frelons asiatiques sur le territoire communal, il est important d'agir rapidement.

Qui prend en charge les frais ?

- Nid situé sur un terrain public
L'intervention est à charge de la Commune.
Le citoyen ne doit rien payer.



- Nid situé sur une propriété privée

Le coût de la destruction est de maximum 30 € à charge du citoyen, un montant largement inférieur au coût réel de l'intervention, le reste étant pris en charge par la Commune.

Ce soutien communal vise à encourager la déclaration et la neutralisation rapide des nids afin d'éviter leur prolifération.

Pourquoi intervenir rapidement ?

Le frelon asiatique peut former de très grandes colonies et provoquer des dégâts importants aux ruchers et à la faune locale. Déclarer un nid permet de limiter son expansion et contribue directement à la protection de l'environnement.

Contact

Pour toute information ou pour signaler un nid.
Service Cadre de Vie – Commune d'Engis : 04/259.89.11

■ A conserver précieusement

- **1733** – Médecin de garde
Pour consulter un médecin généraliste en dehors des heures d'ouverture habituelles (soir, nuit, week-end, jours fériés).

- **070 245 245** – Centre Antipoisons
Service 24h/24 pour toute question ou urgence liée à un produit toxique, médicament, plante, champignon, etc.

- **0800 30 030** – Violence, abus, maltraitance
Numéro gratuit pour signaler ou obtenir de l'aide en cas de maltraitance, violence intrafamiliale ou inquiétude pour une personne vulnérable.

- **107** – Télé-Accueil
Service d'écoute 24h/24 pour toute personne en détresse morale ou psychologique.

- **116 000** – Enfants disparus (Child Focus)
Pour signaler une disparition d'enfant ou recevoir de l'aide.

- **116 111** – Ligne d'aide aux enfants et adolescents
Écoute, soutien, conseils pour les jeunes.

Numéros utiles :

• **RESA : 04/220.12.11**

• **Intradel : 04/240.74.74**

• **SWDE : 087/87.87.87**



■ ELARCAM 2026 : la fête qui réchauffe les cœurs revient le 20 février !

La fin de l'hiver approche et les beaux jours commencent à arriver ! Pour oublier le froid et les soucis, le Centre culturel d'Engis vous invite à participer à la troisième édition d'Elarcam, ce vendredi 20 février 2026. Une fête conviviale et lumineuse où chacun pourra se retrouver, échanger et se réchauffer autour d'un verre et d'un grand feu.

Cette belle fête est organisée par le Centre culturel d'Engis/CEC, en collaboration avec l'école d'Hermalle-sous-Huy, l'ATL/AES, la Maison de Quartier Le Seize, le Comité du 21 juillet et les citoyens d'Hermalle. Une organisation collective qui témoigne de l'énergie et de la solidarité qui animent notre commune.

Programme

- 18h30 – Spectacle des enfants créé lors du Stage du congé de détente (école d'Hermalle-sous-Huy)
- 19h30 – Départ du cortège vers la Fontaine Saint-Jean
- 20h00 – Début de la grande fête à la Fontaine Saint-Jean

■ Une autre histoire de Jazz - Paroles et Saxophone

Jacques et Stéphane Mercier au Centre culturel, le 18 janvier

Le 18 janvier prochain, le Centre Culturel aura le plaisir d'accueillir Jacques et Stéphane Mercier pour leur spectacle «Une autre histoire de Jazz», un concert littéraire où se mêlent mots et musique, poésie et improvisation, passion et mémoire.

Né au cœur de l'esclavagisme et de ses déracinements, le jazz est issu des cris de colère et d'espoir d'un peuple en quête de justice dans une civilisation qui se disait démocratique. Véritable marmite culturelle, il irrigue encore aujourd'hui le monde entier. Cet art incarne sans doute ce que l'être humain peut offrir de meilleur : tolérance, liberté et intégrité. En mots et en notes, les Mercier racontent plus d'un siècle d'histoire du jazz, de la Nouvelle-Orléans à Bruxelles, de Louis Armstrong à Toots Thielemans, de l'invention du scat aux envolées de Charlie Parker. On y croise aussi Duke Ellington, Miles Davis, Stan Getz, et bien d'autres figures légendaires qui ont façonné cette musique vivante et universelle. Pendant une heure et demie, le duo père-fils tisse un dialogue entre paroles et saxophone, mêlant anecdotes savoureuses, récits historiques et morceaux emblématiques. Une rencontre chaleureuse entre littérature et musique, entre mémoire et émotion.

Les artistes

Jacques Mercier

Écrivain, animateur et homme de culture belge, Jacques Mercier est une figure emblématique du paysage médiatique. Son amour des mots et de la poésie l'a conduit à publier de nombreux ouvrages, tandis que sa voix familière a accompagné plusieurs générations de Belges à la radio et à la télévision. Passionné de musique, il entretient un lien profond avec le jazz, qu'il considère comme une expression universelle de l'humanité.

Stéphane Mercier

Saxophoniste, compositeur et pédagogue, Stéphane Mercier s'est imposé sur la scène jazz internationale. Des clubs new-yorkais aux festivals européens, il développe un style singulier où se rencontrent tradition et modernité. Auteur de plusieurs albums, il incarne un jazz accessible, sincère et généreux, qu'il partage avec un plaisir communicatif.

■ Conditions de l'intervention du Fonds Social Chauffage (prime mazout)

Sur quels combustibles porte l'intervention ?

Le Fonds Social Chauffage intervient uniquement pour le système de chauffage principal de l'habitation et pour les combustibles suivants :

- **Mazout de chauffage** (également appelé gasoil de chauffage ou fioul domestique) en grands volumes pour remplir une citerne. La facture de livraison doit être établie au nom du demandeur et l'adresse de livraison doit correspondre à celle du demandeur.
- **Gaz propane** (également appelé gaz de pétrole liquéfié) en grands volumes pour remplir un réservoir (citerne) de gaz propane. La facture de livraison doit être établie au nom du demandeur et doit correspondre à l'adresse de livraison doit être celle du demandeur.
- **Mazout de chauffage** (également appelé gasoil de chauffage ou fioul domestique), destiné aux poêles à mazout, acheté en petites quantités (jerricans/bidons) à la pompe.
- **Pétrole lampant type c** (utilisé pour le chauffage), destiné aux poêles à pétrole sans conduit de cheminée, acheté en petites quantités (jerricans/bidons) à la pompe.

Qui a droit à cette intervention financière ?

- **Catégorie 1** : Les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée de l'assurance soins de santé. (BIM)
- **Catégorie 2** : Les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont l'ensemble des revenus annuels bruts imposables est inférieur ou égal à 24.814,75 € majoré de 4.591,85 € par personne à charge*. Notez-bien : Il est tenu compte du revenu cadastral non indexé (multiplié par 3) des biens immobiliers autres que celui de l'habitation du ménage (de chaque membre du ménage).
- **Catégorie 3** : Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes (conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation) ou d'un règlement collectif de dettes (en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire) et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Où trouver des informations complémentaires ?

- Auprès du CPAS d'Engis, lequel dispose de son propre formulaire de demande.
- Sur le site www.fondschauffage.be où vous pouvez obtenir toutes les informations.
- Au numéro gratuit 0800 90 929

■ Nouvelles activités : Axelle Pierrard & Gaetan Hart

Axelle Pierrard et Gaëtan Hart, couple installé à Engis, développent chacun leur propre activité tout en s'ancrant pleinement dans la vie économique locale. Vous avez d'ailleurs pu les découvrir lors de la deuxième édition du Week-end du Client 2025.

Axelle, Engissoise d'origine, fonde Lexalt'Essence, un service de massothérapie à domicile spécialisé dans les soins du visage et proposant également des prestations bien-être adaptées aux entreprises, institutions, etc. Son objectif est d'apporter un moment de détente accessible et personnalisé directement sur le lieu de vie ou de travail.

Gaëtan, originaire d'Amay, exerce comme indépendant complémentaire via GH Plafonnage. Il réalise des travaux de plafonnage, cimentage, cloisons et faux plafonds, en mettant l'accent sur la qualité et la précision.

Lexalt'Essence

Contact : 0496/22 07 28 – lexaltessence@hotmail.com

Réseaux sociaux : Facebook – Lexalt'Essence

GH Plafonnage

Contact : 0489/90 63 66 – gh.plafonnage@hotmail.com

Réseaux sociaux : Facebook – Gh plafonnage



■ Divers

● **KNAUF : PARTICIPATION AUX JOURNÉES DÉCOUVERTES ENTREPRISES**

Knauf a participé pour la première fois aux Journées Découvertes Entreprises et a accueilli plus de mille visiteurs sur son site d'Engis. Les participants ont pu découvrir les différentes étapes de production des enduits de plâtre ainsi que le savoir-faire des équipes. Cette forte affluence confirme l'intérêt du public pour les activités industrielles locales et illustre la contribution de Knauf au dynamisme économique du territoire engissois.

● **BOULANGERIE TARTEMPION : UNE DISTINCTION RÉGIONALE POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE**

La Boulangerie Tartempion figure pour la deuxième année consécutive parmi les 100 boulangeries-pâtisseries préférées des Wallons. Cette reconnaissance souligne la qualité du travail artisanal réalisé par Yannick Joannes et son équipe, qui façonnent chaque produit à la main avec passion et régularité. Elle confirme aussi l'attachement du public à ce commerce engissois et à son savoir-faire local.



- **LE RESTAURANT F-EAT MIS À L'HONNEUR DANS LE GUIDE GAULT & MILLAU 2026:**

Six mois après son ouverture, le restaurant F-Eat d'Hermalle-sous-Huy fait son entrée dans le Guide Gault & Millau 2026 avec une note de 13 sur 20 et deux toques.

Cette distinction récompense le travail du chef Claude Cousin et de Kevin Hermoux, qui proposent une cuisine raffinée fondée sur des produits de qualité. Le restaurant s'impose déjà comme une adresse gastronomique régionale et participe au dynamisme économique local.

- **CHEZ AIMÉE : 10 ANS D'UN COMMERCE ENGISSOIS DE RÉFÉRENCE**

Chez Aimée – Le Cactus a fêté ses 10 ans cette année.

Depuis la reprise de la friagerie en 2015,

Aimée a construit un établissement chaleureux devenu

une adresse incontournable du centre

d'Engis. Sa carte particulièrement généreuse, enrichie de nouvelles

spécialités chaque semaine, fait partie intégrante de l'identité du

lieu et contribue à son succès continu. Cette décennie met

surtout en évidence l'attachement des clients, fidèles à la créativité

culinaire et à l'accueil qui caractérisent l'établissement depuis ses débuts.



LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS DE L'ADL

- **ATELIER IA**

En septembre, « La Gare » d'Engis a accueilli le dernier atelier du cycle consacré à l'intelligence artificielle, organisé avec l'ADL de Flémalle et le Centre IFAPME. La séance a permis aux indépendants de découvrir des outils concrets pour améliorer leur communication digitale.

- **WEEKEND DU CLIENT**

Le 11 octobre, la deuxième édition du Week-end du Client a réuni de nombreux visiteurs sur le Quai Léopold Hertzen pour une journée de découvertes, d'animations et de rencontres avec les indépendants locaux. Le Fil rouge « Je fais mes courses à Engis », auquel trente-cinq commerces ont participé, a permis au public de remporter plusieurs lots, dont cinq cents euros de Bons Commerce financés par la Commune d'Engis, renforçant ainsi la dynamique commerciale de la commune.

- **SOIRÉE D'INFORMATION : FACTURATION ÉLECTRONIQUE DÈS 2026**

Le 14 octobre, une soirée d'information organisée à Clermont-sous-Huy en collaboration avec l'UCM a permis de présenter les obligations liées à la facturation électronique dès 2026.

35 acteurs économiques ont participé à cette rencontre, conclue par un moment de réseautage, dans la continuité des actions menées par l'ADL pour informer et accompagner les entrepreneurs locaux.

- **BALADE GOURMANDE**

La Balade Gourmande du 19 octobre a rassemblé plus de 500 visiteurs autour de deux parcours gratuits à Clermont-sous-Huy. Entre la découverte des paysages et du château de Halledet, la visite de l'éolienne et les animations proposées par Intradel et les acteurs Horeca, l'événement a permis de mettre en valeur le territoire et son patrimoine dans une ambiance conviviale.

Cadre de vie

■ Envie de vous faire plaisir sans culpabiliser ?

Faites un tour dans les boutiques Terre et découvrez la mode autrement

- Des pièces uniques à petits prix
- Un geste éco-responsable : en choisissant la seconde main, vous dites non à la fast fashion et à ses conséquences environnementales et sociales.
- Un achat solidaire : chaque vêtement acheté soutient l'économie sociale et la réinsertion professionnelle.



Chez Terre, on trouve de tout... et surtout son bonheur.

Encore une fois, MERCI POUR VOTRE IMPLICATION !

■ Renov'Energie : Un coup de pouce communal pour vos rénovations énergétiques

Vous rêvez d'un logement mieux isolé, moins énergivore et plus agréable à vivre ? Renov'Energie vous accompagne gratuitement dans vos projets de rénovation énergétique !

Cette plateforme locale reconnue par la Région wallonne et soutenue par votre commune, offre un accompagnement personnalisé à chaque étape :

- Visite et diagnostic de votre habitation
- Conseils techniques et estimation du budget
- Aide pour les primes, prêts à 0 % et démarches administratives
- Suivi des devis et des travaux pour garantir la qualité

Les avantages sont concrets :

- Baisse de vos factures d'énergie
- Amélioration du confort et de la qualité de vie
- Valorisation de votre bien immobilier

Intéressé(e) ? Rendez-vous sur www.renovenergie.be

Ou contacter le Service Logement de la Commune via cdv@engis.be



■ Commémorations

La Commune d'Engis a célébré, ce 11 novembre 2025, la commémoration de l'Armistice dans un esprit de recueillement et de transmission de la mémoire. L'ensemble des membres du Collège communal était présent pour honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour la paix et la liberté.

Une cérémonie recentrée pour des raisons de sécurité

Pour des raisons évidentes de sécurité, la cérémonie s'est tenue sur la Place de l'Église, où citoyens, associations et représentants communaux ont pu se rassembler dans un cadre sécurisé et adapté au déroulement des hommages.



Les enfants au cœur de la commémoration

Chaque enfant, issu d'une association engissoise, accompagnait un échevin, un bouquet de fleurs à la main. Ensemble, ils ont fleuri les différents monuments commémoratifs, perpétuant un geste symbolique fort : celui de transmettre la mémoire aux générations futures.

Le silence, le respect et la solennité du moment ont rappelé l'importance, pour notre commune, de continuer à faire vivre le devoir de mémoire.

■ Juste parmi les nations

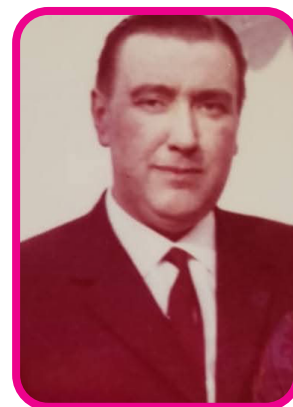
La famille Dehin remercie la Commune d'Engis pour l'hommage qu'elle a rendu lors des commémorations à leur ancêtre, Émile Dehin, qui aurait eu 116 ans aujourd'hui.

Emile rejoint les rangs du front de l'Indépendance.

Dès l'été 1940 leur combat se traduit par des actions non violentes comme la distribution de la presse clandestine, la récolte et la transmission de renseignements aux alliés, l'aide aux personnes pourchassées par l'occupant...

Ils cachèrent des familles juives, procurèrent des vêtements aux prisonniers russes qui s'étaient évadés, fournirent de l'aide aux aviateurs abatus...

De 1940 à 1945 Emile Dehin dirigera les milices patriotiques de la section Huy-Waremme lors de nombreux actes de résistance.



Après la guerre Emile Dehin fonde une famille. Il aura 4 enfants. Il ne connaîtra pas ses petits enfants. Les 4 années dans la clandestinité et le manque de soins ont ruiné sa santé.

Il meurt à l'âge de 49 ans.

Il n'aimait pas être considéré comme un héros, il estimait avoir fait son devoir tout simplement.

Sa plus grande satisfaction fut la gratitude d'une des familles juives qu'il a cachées. Ils lui ont rendu un bel hommage en le faisant reconnaître «Juste parmi les nations» un titre décerné par Israël aux personnes non juives qui ont risqué leur vie pour venir en aide à des juifs.

Depuis maintenant plus de 80 ans cette famille est toujours en contact avec nous.

Nous sommes conscients que d'autres «Justes parmi les nations» existent sur notre territoire, nos services y travaillent, les familles concernées peuvent nous contacter.



Bibliothèque & Accueil temps libre



■ Soirée apéro-jeux à la bibliothèque !

Venez découvrir ou redécouvrir quelques jeux de société de notre ludothèque tout en passant une soirée conviviale ...

- Quand ? Le vendredi 06 février (accueil des participants à partir de 19h00, début des parties vers 19h30)
- Où ? : Bibliothèque d'Engis (rue Reine Astrid, 6 à 4480 ENGIS)
- Public visé: de 16 à 99 ans
- Conditions ? Gratuit mais inscription obligatoire avant le 04 février (préparation des tables, ...)

Nombre de places limité !



Infos & réservations

04 222 35 78 ou biblio@engis.be

■ Etude surveillée

Le service ATL, en collaboration avec les différentes écoles, organise une étude surveillée destinée aux enfants de l'enseignement primaire dans chaque implantation. Cette étude est encadrée par un enseignant, garantissant un climat serein et propice au travail. Les enfants disposent d'un espace réservé, leur permettant de réaliser leurs devoirs dans le calme. Ils sont encouragés à utiliser les ressources mises à leur disposition (cahier de cours, dictionnaire, etc.) afin de mener à bien leurs travaux quotidiens.

À l'issue de l'étude surveillée, les élèves qui le souhaitent pourront rejoindre les activités de l'accueil extrascolaire.

Horaires

- Écoles d'Hermalle et de Clermont : Lundi et jeudi de 15h45 à 16h45
- Écoles de Wauters et des Fagnes : Lundi et jeudi de 15h30 à 16h30

Tarif

- 0,50€ par séance

**Infos
ATL**
04/222.45.14
atl@engis.be



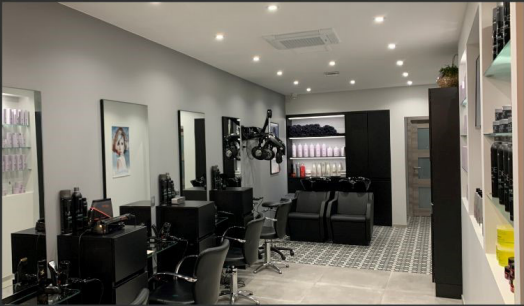
Natiff Coiffure



Un style pour chacun , un salon pour tous .
(Homme-femme-enfant)



Natacha et son équipe vous accueillent
sur rdv du lundi au samedi de 9h à 18h
(fermé le mardi)



Rue J. Wauters,3 - 4480 Engis
(Face au Delhaize)
0471/72.45.91
www.natiff.be



Agenda culturel

■ JANVIER

Jeudi 8 janvier 2026 à 14h

Conférence - Le Pérou, Soleil Inca
A la salle Pôle emploi (ancienne gare)
PAF : 3€ (avec tarte et café)

Le dimanche 18 janvier 2026 à 15h

Une autre histoire de jazz
Par Stéphane et Jacques Mercier
A l'Eglise Saint-Pierre d'Engis (Rue Reine Astrid)
PAF : 14€ - 11 € Seniors Engissois et - 26 ans

Mardi 27 janvier 2026 à 20h

The Disappearing Act
De Yinka Esi Graves
Au Centre culturel de Huy
PAF : 32€
Infos & réservations : via le Centre culturel de Huy

■ FÉVRIER

Vendredi 6 février 2026 à 20h30

Cycle Blues - Mattanja Joy Bradley
Au Centre culturel de Saint-Georges
PAF : Sur place 22€ / Prévente 18€ / Seniors Engissois 13€ /
Abonnement 78€
En partenariat avec Iguana Café

Jeudi 12 février 2026 à 14h

Conférence - L'Australie, l'île continent du bout du monde
A la salle Pôle emploi (ancienne gare)
PAF : 3€ (avec tarte et café)

Jeudi 12 février 2026 à 20h

Anon Jogar Ina Bourreira
De et avec Caroline Roche
Dans le cadre de Pays de Danses
Lieu : L'Espace Saint-Mengold
PAF : 14€ / 11€ Seniors Engissois

Vendredi 20 février 2026

Elarcam
A la Fontaine Saint-Jean
Gratuit
Infos : via www.ccengis.be
Partenariat avec ATL - AES, Maison de quartier - PCS, Comité des fêtes 21 juillet et Commune d'Engis

**Prochaine COLLECTE DE SANG
à l'école d'Hermalle le 14/01 de
17h à 20h**



■ MARS

Jeudi 12 mars 2026 à 14h

Conférence - Les Pays-Bas, si proches et si différents ...
A la salle Pôle emploi (ancienne gare)
ou Centre Culturel d'Engis
PAF : 3€ (avec tarte et café)

Vendredi 20 mars 2026 à 20h30

Cycle Blues - Marquise Knox
Au Centre culturel de Saint-Georges
PAF : Sur place 22€ / Prévente 18€ /
Seniors Engissois 13€ / Abonnement 78€
En partenariat avec Iguana Café

**Infos & réservations
Via le site ou 085/46.03.18**

Info Stages

Du 16 au 20 février 2026
De 9h à 16h (Garderie à partir de 8h et jusqu'à 17h)

Stage de détente - Mise en lumière sur les ombres

- De 2,5 à 4 ans
Activités créatives, culinaires, sensorielles et motrices
Animation : Service accueil extrascolaire

- De 5 à 7 ans
Arts plastiques et circomotricité

- De 8 à 12 ans
Cirque, mise en scène et théâtre d'ombres
Animation : Centre culturel/CEC d'Engis

Ecole d'Hermalle - Rue du Pont 8, 4480 Engis

Inscriptions à partir du 12 janvier 2026
- De 2,5 à 4 ans au service ATL/AES via APSCHOOL - 50€
- De 5 à 12 ans au Centre culturel (085/46.03.18) - 50€ + 5€ pour le repas du vendredi soir

COMMUNE D'ENGIS
Service Etat civil : 04 259 89 20

■ MARIAGES



ADAM Tommy
CACHBACH Gaëlle



LUX André
DECHAMPS Michèle



MAGGIO Stefano
LISIN Pascale



ORBAN Morgan
GRAINDORGE Mélanie



STEVART Quentin
RIGAUX Kimberley



HENNUY Michaël
ZIZO Nathalie



BUCEVIC Granit
FERON Jeanne



LEAL DA SILVA Reinaldo
DUBOIS Florence



■ NAISSANCES

- LIKINGA MOYENI SEILLIER
Elianna
- PIERRE BOVERIE Marc
- AMPIN Mylan
- ELOUGLI Yahya
- ROBEERST Hugo
- NICOSIA Sofia
- TUTELAIRE Fanny
- BASTIN Violet
- BOSAK RUKUNDO Ezra
- MONTIGNY Jade
- BROSE Lucie
- FRANCOIS Noam
- GERDAY Thalya
- MODAVE Théo
- BASTIEN Emma
- ADAM Basile



■ DÉCÈS

- DEPRETTO Dina
- DE VUYST Tony
- COLLARD Lambertine
- DEGÉE Jean-Luc
- SOYEZ Thérèse
- ORBAN Sylvie
- RIGA Marie-Thérèse
- TOMCZYK Léopold
- DUCHESNE Claude
- ARIMONT Serge
- ONOLFO Gianni
- HOLLANDERS Renée



Vous avez une activité économique ?

Vous souhaitez avoir un **encart publicitaire** dans le prochain journal communal ? Contactez-nous !



Editeur responsable

Administration communale d'Engis • Rue Reine Astrid 13 - 4480 Engis

Informations & contact

Service Communication : communication@engis.be • 04 259 82 56

Site internet : www.engis.be

Facebook : Commune d'Engis